



*Commission paritaire nationale de
l'emploi et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 08 juillet 2013 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

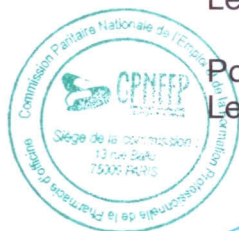
Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **NANTES** (44) à :

Sophie BOCHE
Elise BOTCAZOU [avec les félicitations du jury]
Laura BOUDET
Delphine BRANGEON
Rose-Marie CHAILLOU [avec les félicitations du jury]
Alice DEMARCQ
Marion DROGOU
Jennifer KERBRAT (sous réserve de la production de la photocopie du BP de préparatrice en pharmacie).
Anne-Lise LENGLET
Agathe MECHINEAU
Julie OLLIER
Marion RETAILLEAU
Hélène ROUAUD

Décision prise par le jury d'examen, réuni à
Paris, le 08 juillet 2013,
Le président du jury, Daniel BURLET,

Pour le président et par autorisation,
Le secrétaire de la CPNEFP



Michel LE DIREACH